



# Circulaire d'orientation et de préparation de la rentrée 2013 et EDD

publié le 26/08/2013

## Les orientations ministérielles

---

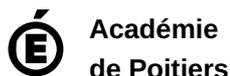
### *Descriptif :*

Les orientations ministérielles.

---

La généralisation de l'éducation au développement durable est renforcée par l'inscription des thèmes et des enjeux du développement durable dans les programmes d'enseignement et dans l'offre de formation, la production de ressources pédagogiques et les projets d'écoles et d'établissements. Les politiques nationales issues de la Conférence environnementale sont prises en compte par l'éducation nationale, en particulier grâce à la multiplication des partenariats nationaux et régionaux. Les « démarches globales de développement durable des écoles et des établissements » feront l'objet d'une grande attention dans les académies, en raison de leur dimension territoriale.

Ces indications extraites du [BO n°15 du 11 avril 2013](#), font suite aux Lettres de cadrage pour la transition écologique, adressées par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, lors du séminaire gouvernemental en décembre dernier, à chaque ministère.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**